

☛ CONTEXTE DU PROJET

En 2020, la commune de St-Félicien acquiert un vaste espace de 4 ha à proximité immédiate du centre de la commune. Ce terrain constituant les anciens jardins du couvent des sœurs de St Joseph se répartissaient entre un verger, des espaces pâturés, un jardin exploité par le jardinier du couvent et un ruisseau le traversant de part en part. L'ensemble était quasiment méconnu des habitants de la commune en raison du haut mur qui le ceinturait. La municipalité, en quête d'une centralité pour les habitants a trouvé sur ce site l'opportunité qu'elle recherchait.

☛ PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET

Ce projet se distingue par la multiplicité de ses acteurs : les équipes municipale et technique, le jardinier actuel du jardin du couvent, les associations locales et les citoyens adultes et enfants. Pour fédérer ces acteurs, la municipalité a fait appel à l'association « Bivouac » qui réunit des paysagistes et des urbanistes.



☛ MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Dès le départ du projet, les membres de Bivouac sont venus dix jours en résidence à St-Félicien pour s'imprégner du territoire et de ses habitants. Des temps forts ont permis de cheminer jusqu'à la réalisation du projet :

- Passer de « voir à regarder » : Bivouac a proposé une lecture du paysage du pays de St Félicien et une grande balade de découverte du site à laquelle ont participé une soixantaine de personnes.



Se rencontrer : L'ouverture d'une « maison du projet » et des interventions sur le marché ont permis de rencontrer les habitants et de constituer un groupe de porteurs du projet.

- Faire émerger les besoins, les envies et les idées. Enrichis des échanges, et des diagnostics, la soirée de lancement menée autour d'une grande carte a permis de répertorier les desiderata des citoyens.
- Spatialiser et hiérarchiser les projets : les ateliers de co-conception adultes et enfants ont été synthétisés et croisés avec le regard de Bivouac. L'ensemble a fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion de clôture.
- Tester le projet : Enrichis des temps forts précédents, les citoyens ont pu mettre en regard leurs propositions sur site au travers d'une deuxième balade.

La démarche de création s'est poursuivie par un inventaire des ressources locales (bois, pierres,...) favorisant des économies de moyens.





➤ SUIVI DE L'ACTION

Les espaces fleuris sont entretenus par les employés communaux. Les brigades vertes (Association d'insertion) assurent un débroussaillage annuel des abords du ruisseau et les génisses d'un agriculteur assurent un entretien naturel des prairies. Les jardins sont ouverts en permanence aux visiteurs.

Le public s'est approprié le lieu, devenu un espace de promenade et de détente. Les jardins potagers partagés sont gérés par l'association « Ecolocos » et utilisés par des habitants du centre-bourg.

Une vaste plateforme en bois a été construite. L'association « La Daronne », gestionnaire du Tiers lieu hébergé dans l'ancien couvent y initie des événements festifs de type concert durant la belle saison.

D'autres lieux comme le local technique de l'irrigation ont été utilisés comme espaces d'exposition lors des journées du patrimoine 2024

➤ LE BUDGET

Le budget a été évalué à 96 000 € réparti comme suit : 15 000 € d'études et 51 000 € de chantiers en régie et chantiers participatifs accompagnés des paysagistes de l'Atelier Bivouac + 30 000 € de fournitures et matériel y compris prestations d'entreprises.

La commune a bénéficié de subventions : 9600 € Conseil Départemental de l'Ardèche et 38 050 € LEADER

➤ POINTS DE VIGILANCE

Le projet a été adapté lors des différentes phases de concertation. La principale difficulté est de réunir des publics parfois rétifs à une démarche participative sur un espace longtemps considéré comme privé car relevant d'une congrégation religieuse. Ce type de démarche est innovant et suppose une pédagogie à moyen terme.

L'essentiel du public des réunions de concertation et des chantiers était un public déjà sensibilisé aux questions environnementales.

➤ RÉSULTATS

L'aménagement est une vraie réussite : les jardins sont désormais reliés au cœur du village. Des panneaux indicatifs et de présentation vont être installés. Des dépliants seront disponibles en mairie et à l'office du tourisme. L'ouverture au public est un facteur essentiel de dynamisation du centre-bourg en lien avec la transformation de la Chapelle du couvent en salle d'exposition et de spectacle. Les jardins sont des lieux de manifestations culturelles, ce qui n'était pas envisagé de façon aussi nette au départ.

Les retours ponctuels de la population sont positifs mais n'ont pas fait l'objet d'une enquête.

➤ CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Une large concertation en amont (distribution de questionnaires dans les boîtes aux lettres) sur les attentes au niveau du projet

L'intervention de professionnels qualifiés en conception paysagère et habitués à l'animation de réunions et de chantiers participatifs



Le paysage du pays de Saint-Félicien offre un superbe fond de scène